

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES  
POUR L'INSTRUCTION  
DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

- Copie de la Carte Nationale d'identité ou du Passeport
- Copie du titre de séjour (avec récépissé de la demande de renouvellement, le cas échéant)
- Copie du Livret de famille ou actes de naissance
- Pour les personnes divorcées ou en instance de divorce, copie de l'ordonnance de non conciliation ou de l'extrait du jugement de divorce ou de l'acte de saisine du JAF ou de l'extrait du Rapport de médiation validant la séparation ou Déclaration de rupture de PACS
- Certificat de grossesse si un enfant est attendu
- Copie du dernier et avant dernier Avis d'imposition ou de non-imposition (certificat de l'administration fiscale le cas échéant)
- Copie du contrat de travail
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire (ou attestation de l'employeur précisant le montant du salaire, la date d'entrée, la nature du contrat)
- Copie de la notification Pôle emploi et copie des 3 derniers avis de paiement des indemnités
- Copie de la dernière notification du RSA
- Copie de la dernière notification pour les prestations familiales (attestation CAF)
- Copie des pensions, retraites, rentes ou bourses
- Copie de toute pièce justificative en cas de pension alimentaire
- Copie du bail et des 3 dernières quittances de loyer ou attestation du bailleur indiquant que vous êtes à jour de vos loyers
- Attestation d'hébergement
- Copie de la notification de décision de la Commission Départementale de Médiation reconnaissant votre dossier prioritaire DALO (Droit Au Logement Opposable)
- Copie de la notification de décision de la MDPH